

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2017

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le conseil municipal valide les sommes présentées en non valeurs par la Trésorerie sur le budget de l'Eau, pour la somme de 233.55 €.

ACQUISITION PARCELLES C190 – C187

Suite à la décision d'acquérir les parcelles de bois cadastrées C190 et C187, le conseil municipal fixe le prix d'achat à 0.50 euros le m2.

THONON AGGLOMERATION : TRANSFERT DE BIEN SITUES EN ZAE

Au regard des obligations nées de la loi NOTRE en matière de développement économique, Thonon Agglomération et ses communes membres doivent définir les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens appartenant au domaine privé des communes qui, situés en ZAE sont destinés à être revendus à des tiers. Ces biens seront transférés en pleine propriété à Thonon Agglomération. Monsieur le Maire présente le tableau des biens concernés.

QUESTIONS DIVERSES

Aménagement rond-point : Monsieur le Maire présente un projet d'aménagement paysager pour le rond-point situé près du groupe scolaire. Le projet est approuvé ;

Fuites sur réseau d'eau potable : deux fuites ont été détectées et réparées dans la semaine sur la route des Cruets et sur la route de Trossy ;

Diagnostic réseau d'eau potable : les Sociétés Profil Etudes et ATEAU procèdent actuellement au repérage des vannes des particuliers sur le réseau ;

Abattage arbres : l'Entreprise BIDAL a abattu les arbres susceptibles de tomber en cas de vents violents situés sur le chemin reliant la route d'Armoy et la route des Devants ;

Travaux route de la Glière : la réception définitive des travaux a eu lieu le mercredi 22 novembre 2017 ;

Visite de Madame la Sous-Préfète : le jeudi 16 novembre Monsieur le Maire a reçu Madame la Sous-Préfète de Thonon-les-Bains, organisé la visite de la carrière exploitée par les Carrières Chablaisiennes, et présenté le projet d'extension. Cette rencontre s'est poursuivie par la visite du Groupe Scolaire Armoy-Le Lyaud, de la micro-crèche intercommunale et de la maison médicale.

Monsieur le Maire a évoqué la révision du PLU, la réalisation du diagnostic du réseau d'eau potable, et a fait part du projet de construction d'une Résidence Autonomie.

Maison Médicale : les baux ont été signés par l'ensemble des professionnels locataires des locaux ;

Cimetière : Monsieur le Maire propose de faire construire des caveaux destinés à la revente ; le conseil émet un avis favorable ;

Groupe Scolaire : une enquête est en cours auprès des parents d'élèves concernant le devenir des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) pour 2018.